

Taxes municipales / Municipal taxes

Les taxes municipales peuvent être payées en ligne ou en vous présentant à une de ces institutions financières suivantes :

- Banque Laurentienne
- Banque de Montréal
- Banque Nationale
- Banque TD
- Caisse Populaire Desjardins

Les dates limites pour les versements sont :

15 avril

15 juillet

15 septembre

15 novembre

L'option de payer vos taxes au bureau par argent comptant ou chèque, demeure la même. Les reçus seront émis sur demande seulement ou lors de paiement comptant ou par chèque.

The municipal taxes can be paid on-line or by going to one of the following bank institutions:

- Laurentian Bank
- Bank of Montreal
- National Bank
- TD Bank
- Caisse Populaire Desjardins

The installments dates are the following:

April 15th

July 15th

September 15th

November 15th

The option of paying your taxes at the office by cash or cheque is available. Receipts will be given upon request or by paying at the office.